

VILLETTE-LES-ARBOIS

39600

Tél. : 03 84 37 47 38

communedevillettesarbois@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018

Présents : Bernard ONCLE, Marie-Odile FOYET, Pierre AMIET, Yves REYNAUD, Marie Thérèse MOUREY, Monique BRIDAULT, Marie-Noëlle SAULDUBOIS, Luc LOUIS, Patrice PICHOT

Secrétaire de séance : Luc LOUIS

La séance est ouverte à 20h05

Le compte rendu de la réunion du 27 février 2018 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque est adopté.

Ordre du jour

- Pertes sur créances irrécouvrables
- Cession de biens
- Lagunage : épandage des boues-choix du prestataire-
- Présentation et vote du budget 2018

1. Pertes sur créances irrécouvrables

- Dette très inférieure au seuil de poursuites : 3 familles concernées pour un total de 1 €.
- Entreprise inconnue : Jura Acacia pour 543,46 €.
- Admission en non-valeur : 2 personnes pour un total de 1 800,33 €.
- Provisions pour une personne : 1222,55 €

Ces propositions du trésorier public sont acceptées à l'unanimité.

2. Cession de biens

Pierre AMIET présente le dossier.

- Achat d'un tracteur MF 5435 avec chargeur (28 000 € HT, 33 600 € TTC) et d'un bras faucheuse débroussailleur Kuhn 4734M (11 800 € HT, 14 160 € TTC) chez Vallet.
- Vente de l'ancien tracteur à l'entreprise Le Dû (10 000 €) et de l'ancien bras faucheuse débroussailleuse à l'EARL des Cheîntres (2 500 €).

Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité.

3. Lagunage : épandage des boues-choix du prestataire

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour le curage du 1^{er} bassin et l'épandage des boues.

BIODEPE : 29 795 € HT, 35 754 € TTC

Agri Compost : 33 000 € HT, 39 600 € TTC

C'est l'entreprise BIODEPE qui est retenue à l'unanimité.

4. Présentation et vote du budget

- Le budget a été construit à partir des orientations budgétaires adoptées lors de la réunion du conseil du 27 février 2018, et des conclusions de la commission « finances » du 7 mars 2018.
- L'objectif est double :
 - . réaliser les opérations prévues en 2018 : caserne des pompiers, lagunage, église, changement de tracteur...
 - . conserver suffisamment de fonds propres pour tenir les engagements 2019-2020.
- Pour cela, il est décidé d'emprunter 30 000 € sur 10 ans, sachant que 2 emprunts ont été soldés en 2015 et 1 en 2018.

4.3. Vote du budget

Le maire et Luc LOUIS présentent le budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 336 025 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 243 835 € pour l'investissement. Le budget est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 21h15.

Le Secrétaire de séance

Luc LOUIS



Le Maire



Bernard ONCLE